

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

PHILOSOPHIE

SÉRIE L

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants.

L'usage des calculatrices est interdit.

Ce sujet comporte deux pages.

Traiter un sujet au choix

Sujet 1

L'expérience suffit-elle à établir une vérité ?

Sujet 2

La justice peut-elle se passer des lois ?

Sujet 3

Expliquer le texte suivant :

Le passé est ce qui est hors d'atteinte et qui nous hante à distance, sans que nous puissions même nous retourner en face pour le considérer. S'il ne détermine pas nos actions, au moins est-il tel que nous ne pouvons prendre de décision nouvelle sinon *à partir de lui*. Si j'ai préparé l'École navale et si je suis devenu officier de marine, à quelque moment que je me reprenne et que je me considère, je suis engagé ; à l'instant même où je me saisis, je suis de quart⁽¹⁾ sur le pont du bateau que je commande en second⁽²⁾. Je puis bien subitement m'insurger contre ce fait, donner ma démission, décider mon suicide : ces mesures extrêmes sont prises à l'occasion du passé qui est le mien ; si elles visent à le détruire, c'est qu'il existe, et mes décisions les plus radicales ne peuvent qu'aller jusqu'à prendre position négative vis-à-vis de mon passé. Mais c'est, au fond, reconnaître son importance immense de plate-forme et de point de vue ; toute action destinée à m'arracher à mon passé doit d'abord être conçue à partir de *ce passé-là*, c'est-à-dire doit avant tout reconnaître qu'elle naît à *partir* de ce passé singulier qu'elle veut détruire ; nos actes, dit le proverbe, nous suivent. Le passé est présent et se fond insensiblement dans le présent : c'est le costume que j'ai choisi il y a six mois, la maison que j'ai fait bâtir, le livre que j'ai entrepris l'hiver dernier, ma femme, les promesses que je lui ai faites, mes enfants ; tout ce que je suis, j'ai à l'être sur le mode de l'avoir-été.

SARTRE, *L'Être et le néant* (1943)

(1) « Être de quart » signifie « être de garde ».

(2) Dans un navire, le commandant en second est l'officier immédiatement inférieur au capitaine.

La connaissance de la doctrine de l'auteur n'est pas requise. Il faut et il suffit que l'explication rende compte, par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question.